

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Toussus le Noble

ARRETE N° 2025/41

Dossier N° DP 078 62025 E 0025

Date de dépôt : 08/09/2025

Demandeur: Mr. BALIMA Lamoussa

Pour : Pose de véranda en aluminium

thermo laqué

Adresse terrain : 15, allée des puits

78117 TOUSSUS-LE-NOBLE

ARRÊTÉ N°2025/41 d'opposition à une déclaration préalable

Le Maire de TOUSSUS LE NOBLE,

VU la déclaration préalable n° **DP 078 620 25 E 0025** présentée le **08 septembre 2025** par Monsieur BALIMA Lamoussa pour le bien situé **15 allée des puits,** Toussus-le-Noble (78117)

VU l'objet de la déclaration :

- Pose de véranda en aluminium thermo laqué de couleur gris anthracite

VU le Code de l'Urbanisme;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11/03/2019 ;

Considérant que :

- La surface plancher totale est portée au-delà de 150 m², le recours à un architecte est obligatoire
- L'extension de votre véranda est portée au-delà de 20 m², une demande de permis de construire est nécessaire.

<u>ARRÊTE</u>

Article 1:

Il est fait OPPOSITION à la déclaration préalable.

À Toussus le Noble, le 17/09/2025

Le Maire, Vanessa AUROY



Arrêté n°2025/41